

Les orgues de la collégiale

Il est attesté qu'un orgue existait déjà à la collégiale en 1474. Des documents municipaux de cette date évoquent que le premier organiste titulaire connu, Jehan Laisné, était chargé de « tenir l'orgue de Notre-Dame à certaines fêtes solennelles ».

Le premier orgue dont la composition nous soit connue est un instrument de 11 jeux sur 45 notes construit par Nicolas Barbier en 1583. Il a été agrandi au fil du temps par l'addition de jeux, de claviers et d'un pédalier, puis en 1657, d'un buffet de Positif renfermant 5 jeux. Les agrandissements ont été réalisés par François Ducastel, et le buffet du Positif a fait l'objet d'une commande spéciale auprès du menuisier Chambord. L'orgue se trouvait dans les galeries nord, face à la nef, dans la quatrième travée depuis l'ouest. Trois crochets de fer et des traces dans la pierre au-dessus de l'arc de l'arcade, toujours visibles aujourd'hui, montrent où le buffet de Positif était accroché au mur.

Au moment de la Révolution, l'orgue avait déjà atteint 24 jeux sur 3 claviers et Pédale, mais l'instrument fut vendu vers 1794. Selon certaines sources, le buffet a été épargné et conservé quelque part dans les galeries où, d'après un manuscrit, il se trouvait peut-être encore en 1819.

En 1842 un autre orgue existait déjà sur une tribune de bois et de plâtre au revers du grand portail ouest de la collégiale. La composition et le facteur ne sont pas connus. En 1844, l'orgue et la tribune ont été supprimés et un nouvel instrument construit par Daublaine-Callinet a été installé au sol du côté nord du chœur, avec 22 jeux sur 2 claviers et Pédale. En 1845, l'entreprise Daublaine-Callinet a été rachetée par la maison Ducroquet, puis en 1855 Ducroquet à son tour a été acquise par Merklin. Ainsi, c'est la société de Joseph Merklin, le deuxième facteur d'orgues le plus important en France après Cavillé-Coll, qui entretint l'orgue à partir de 1855.

En 1895, des critiques sur l'esthétique architecturale de l'instrument ont commencé à s'élever et l'on conçut le projet d'un nouvel orgue. La Commission des Beaux-Arts (équivalent actuel de la Commission des monuments historiques) a interdit la construction d'un orgue neuf au revers du portail principal ouest (sur une nouvelle tribune) afin de ne pas masquer « le magnifique pignon intérieur » du fond de la nef. Merklin a donc accepté de construire un nouvel orgue de 34 jeux sur 3 claviers et Pédale dans la galerie de la tour nord-ouest. Merklin a réemployé une partie de la tuyauterie de l'orgue Daublaine-Callinet, et le buffet de ce dernier est devenu la façade secondaire, orientée dans le même sens que la galerie du triforium. La façade orientée vers la nef a été conçue en chêne par l'architecte Alphonse Simil. L'instrument a été inauguré le 11 novembre 1897 en présence de l'évêque de Versailles.

Vers 1924 ou 1925, Gutschenritter a ajouté une soufflerie électrique et deux jeux à la Pédale (la Soubasse 32' et la Flûte 8'). Les postes de pompage à pied ont été gardés en place.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les bombes tombées aux abords de la collégiale ont pulvérisé les vitres près de l'orgue qui a ensuite souffert des éléments. Il a été restauré par Georges Helbig en 1952 grâce aux indemnités issues des dommages de guerre. Cependant, certaines modifications (heureusement, de nature réversibles) ont eu un effet nuisible sur l'instrument. En 1970, seulement 18 ans après sa restauration d'après-guerre, il devint inutilisable.

©JdV-Photography.co.uk



Console du grand orgue Merklin

pas détruire ni réutiliser les éléments du Merklin, laissant la possibilité d'une restauration ultérieure. Après de longues années d'efforts et de consultations appuyés par Philippe Allio, promoteur local, un projet a été lancé pour restaurer le Merklin dans sa condition originale, incorporant les additions réalisées par Gutschenritter en 1924-1925. Les facteurs d'orgues Laurent Plet et Yves Fossaert entreprirent la restauration avec le technicien-conseil Christian Lutz. Les travaux achevés en 2013, l'instrument a été inauguré par Daniel Roth le 25 mai de cette année-là. Il a été classé monument historique en 2016.

Pendant les 13 années précédant la construction du Danion en 1988, le seul orgue jouable dans la collégiale était un orgue de chœur acheté d'occasion par la paroisse et installé en 1975. Construit par Jacquot-Lavergne, il avait 19 jeux (y compris des extensions) sur 2 claviers et Pédale. Installé dans une chapelle latérale à côté de l'entrée sud de la collégiale, sa console se trouvant dans le chœur, il a été utilisé jusqu'en 2011. Une partie de sa tuyauterie a été intégrée dans le nouvel orgue de chœur Bernard Cogez.

Portée par le mouvement néo-classique alors en plein essor, la décision fut prise de confier au facteur Georges Danion la construction d'un nouvel orgue plutôt que de restaurer le Merklin. Le Danion, avec 41 jeux sur 3 claviers et Pédale, a été installé en 1988 sur une tribune neuve au revers du portail principal ouest de la collégiale.

À cette époque, la décision fut prise de ne



L'orgue de chœur Coge

Le Coge a été construit en 2013 grâce au patronage de Philippe Allio. Il est doté de 25 jeux sur 2 claviers et Pédale – dimension importante pour un orgue de chœur – et est implanté dans la tribune au-dessus de l'entrée latérale sud avec sa console déplaçable dans le chœur. Son diapason A435, identique à celui du Merklin, permet aux deux instruments d'être joués et entendus ensemble.

© *David Hirst*